

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2023 à 18 h 30

Procès-verbal

Sont absents : Marie-Eve Fleury

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Marie-Eve Fleury	Représentante des parents
2-	Tanya Gendron	Représentante des parents
3-	Julie Sarrasin	Représentante des parents
4-	Geneviève Bédard	Représentante des parents
5-	Frédéric Lebel	Représentant des parents
1-	Cynthia Dufour	Responsable du service de garde
2-	Janie Dufour-Vachon	Enseignante
3-	Nancy Hovington	Représentante du personnel de soutien
4-	Shana Banville	Enseignante
5-	Marie-Claude Auclair	Professionnel non enseignant

Sont également présents à la table du conseil :

Alexandre Pelchat

Directeur de l'école

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h30.

005 - CE
22/23-29

Présentation de l'ordre du jour par Mme Gendron.

Mme Gendron propose l'adoption de l'ordre du jour.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023

Présentation du procès-verbal par M. Pelchat.

En suivi, M. Pelchat nous informe des points suivants :

M. Jean-Philippe, enseignant de musique, est en arrêt de travail. Il sera remplacé par un enseignant suppléant, M. Pascal Grégoire-Roy.

005 - CE
22/23-30

La campagne de financement Chanterelle en action est terminée. M. Pelchat explique que la fête de La Chanterelle sera le 2 juin.

Le sondage SÉVI a été réalisé auprès des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. Un sondage interne auprès des élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année a aussi été réalisé pour une première fois. Les résultats seront présentés au prochain CÉ.

Mme Gendron propose l'adoption du procès-verbal.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Fournitures scolaires pour l'année scolaire 2023-2024- décision

M. Pelchat présente les listes de fournitures scolaires 2023-2024 aux parents. Elles sont conformes. L'équipe-école a le souci d'harmoniser le matériel qui est demandé d'une année à l'autre afin que les parents puissent récupérer du matériel de l'année précédente.

005 - CE
22/23-31

M. Pelchat explique que l'école fournira des casques d'écoute dès la première année du primaire. Si le casque brise dans le parcours scolaire au primaire de l'élève, ce sera aux parents de déboursier les frais reliés au casque d'écoute.

Mme Gendron propose l'adoption de la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (article 77.1 LIP) -décision

M. Pelchat présente et explique les principes d'encadrement des coûts des documents aux parents. M. Pelchat demande d'augmenter le maximum de 3 \$. La contribution maximale sera de 75\$.

005 - CE
22/23-32

Mme Gendron propose l'adoption de la proposition.

Mme Sarrasin adopte la proposition.

5. Horaire service PP-décision

L'horaire des PP nous est présenté par M. Pelchat. Ces classes commencent un peu plus tôt le matin et les élèves n'ont pas d'enseignement le mercredi après-midi (voir document).

005 - CE
22/23-33

Mme Gendron propose l'adoption de la proposition.

Mme Sarrasin adopte la proposition.

6. Entrée progressive service PP -décision

L'horaire de l'entrée progressive des PP nous est présenté par M. Pelchat. Le 29 août sera une journée pédagogique pour les élèves inscrits aux services Petits Princes. Les rencontres de parents ont lieu sur rendez-vous. Par la suite, les 30 août, 31 août et 1^{er} septembre 2023 seront des journées à demi temps (voir document).

005 - CE
22/23-34

Mme Gendron propose l'adoption de la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.

Entrée progressive maternelle -décision

005 - CE
22/23-35

L'horaire de l'entrée progressive des maternelles nous est présenté par M. Pelchat. Le mardi 29 août, ainsi que le mercredi 30 et le jeudi 31 août 2023, seront des journées à demi temps pour les élèves de maternelle (voir document). Cette entrée progressive permet aux élèves de s'acclimater à leur nouveau milieu. La formule qui sera utilisée n'est pas encore déterminée par l'équipe.

Mme Gendron propose l'adoption de la proposition.

M. Lebel adopte la proposition.

8.

Règles de conduite-école -décision

005 - CE
22/23-36

M. Pelchat présente les règles de conduite de l'école. L'équipe-école propose de reconduire les règles de conduite de 2022-2023 vers 2023-2024. Voir extrait de l'agenda. Quelques modifications mineures sont apportées aux règles de conduite.

M. Pelchat mentionne qu'il ajoutera un libellé pour blessures et accidents

Voici le libellé :

Le personnel de l'école met tout en œuvre pour prévenir les incidents. Malgré notre grande vigilance, il peut quand même en survenir : des blessures (notamment des dents cassées), des bris de lunettes ou de vêtements, vols d'objets de valeur qui auraient été apportés à l'école, etc.

*En cas d'accident, le personnel formé en secourisme prodiguera les premiers soins. Si l'état de l'enfant nécessite un transport immédiat en taxi ou en ambulance, les parents seront informés le plus tôt possible de la situation et où leur enfant a été conduit. Les frais de transport, les frais reliés à des bris (ex : lunettes, dents) sont assumés par les parents. De ce fait, nous encourageons les parents à se prévaloir d'une **assurance accident pour leur enfant**.*

D'abord, nous recommandons fortement aux élèves de ne pas apporter à l'école les objets de grande valeur, exemple : vêtements de marque, bijoux, etc. Malgré toutes les mesures mises en place pour encadrer les déplacements de nos élèves, il nous est impossible de prévenir complètement le vol d'objets dans les casiers ou dans les vestiaires.

M. Pelchat demande l'adoption des règles de conduite de l'école.

M. Lebel adopte la proposition.

9. Achat mobilier pour bibliothèque -décision

M. Pelchat présente la facture du mobilier pour la bibliothèque. Il propose au CE l'autorisation de payer la facture de l'achat de trois tables pour la bibliothèque pour un montant total de 2 334,57 \$ avec le compte à destination spéciale de l'école de La Chanterelle.

005 - CE
22/23-37

Considérant la présentation des documents le 4 avril 2022 portant sur la rénovation de la bibliothèque de l'école, le conseil d'établissement de l'école de la Chanterelle donne un avis favorable à la proposition soumise par M. Pelchat

Mme Gendron propose l'adoption de la résolution.
Mme Sarrasin adopte la proposition.

10. Portrait de l'école 2023-2024- information

Voici le portrait des classes de l'école pour l'an prochain.

Maternelle 4 ans : 1 groupe

Maternelle 5 ans : 3 groupes

1^{re} année : 2 groupes

2^e année : 2 groupes

1^{re} / 2^e année : 1 groupe (1 nouveau groupe)

3^e année : 2 groupes

4^e année : 2 groupes

3^e/ 4^e année : 1 groupe (1 nouveau groupe)

5^e année : 2 groupes

6^e année : 2 groupes

5^e/6^e année : 1 groupe

Adaptation scolaire : Petits Princes

Jardiniers 1^{er} et 2^e cycle : 1 groupe

Explorateurs 1^{er} et 2^e cycle : 1 groupe

Aviateurs 1^{er} et 2^e cycle : 1 groupe

M Pelchat donne les informations sur l'organisation scolaire 2023-2024 et il répond aux questions.

Il reste quelques places, mais certains niveaux sont déjà complets. L'école accueille beaucoup d'enfants issus de l'immigration. L'organisation peut encore bouger.

11. Demande de sortie pour les finissants de 6^e année- information

Le taux de réponses positives a été de 98%.

Mme Dufour-Vachon explique en détail la sortie au Village Vacances Valcartier.

M. Pelchat explique la demande de sortie de vélo qu'il a reçu de la part des enseignants de 5^e année (programme cycliste averti). Les enfants qui n'ont pas de vélo pourront emprunter ceux de l'école de l'Odysée. Les sorties seront en mai selon un horaire par classe.

12. Sondage aux parents information

M. Pelchat explique les résultats du sondage concernant le projet éducatif qui a été envoyé aux parents. Taux de participation : 32%. M. Pelchat prend le temps de répondre aux questions et informe les résultats au sondage.

13. Projet éducatif - information

M. Pelchat présente l'enjeu 1 du projet éducatif. Il explique la démarche et informe des enjeux 2 et 3. L'objectif est de présenter la version finale du projet éducatif au CÉ de juin.

À La Chanterelle, le plan d'action et le projet éducatif sont inspirés du plan d'engagement (PEVR) et l'équipe-école met sa couleur.

L'exemple de la transition entre le CPE et la maternelle est expliqué. C'est un moment gagnant pour les futurs élèves et pour l'équipe-école.

La réussite des garçons est un point important dans l'enjeu 1. Celui-ci sera analysé par l'équipe-école.

Le développement durable est apprécié. Un point dans l'Éditout est demandé pour expliquer et préciser tout ce qui se fait à l'école en ce qui a trait au développement durable.

Un sondage portant sur la sécurité à l'école a été envoyé aux élèves. Les résultats seront présentés au prochain CÉ. Un bel échange est réalisé entre les membres du CÉ.

14. Parole au représentant au comité de parents

M. Lebel fait un résumé des points importants discutés lors du dernier comité de parents.

M. Lebel explique que Mme Dion a expliqué le PEVR (le chantier et ce qui s'en vient). Il explique que le centre de services scolaire Marguerite-Bourgeois se démarque avec les élèves allophones et nous partage l'information pour nous donner des idées.

M. Lebel soulève des questionnements concernant le déplacement de la classe TSA vers Alexander-Wolff et les enfants de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui doivent aller à La Camaradière. Il y a un regroupement de secteurs pour éviter d'être dans un transport trop longtemps.

M. Lebel explique que le théâtre Parminou propose une pièce de théâtre portant sur l'intimidation. Elle est offerte aux parents, mais elle pourrait être intéressante pour nos élèves à besoins particuliers. M. Lebel nous reviendra avec la date officielle.

15. Service de garde-décision

La semaine des éducateurs en service de garde sera du 15 au 19 mai. Plusieurs activités sont prévues lors de cette semaine (pique-nique avec les parents le 17 mai, décoration d'une taie d'oreiller/chandail, fête le jeudi en fin de journée, etc.). Mme Dufour informe qu'il y aura une soirée des finissants le 20 juin. Également, il y aura une pièce de théâtre le 25 mai.

Des semis seront à vendre les 6 et 7 juin. Les profits seront remis pour la Chanterelle en action.

M. Pelchat informe que le service de garde lors des journées pédagogiques de début d'année sera uniquement le 28 août. M. Pelchat explique les raisons derrière cette décision. Également, le service de garde sera ouvert le 29 août pour le service d'adaptation scolaire pour les élèves ayant fréquenté le service de garde de l'école en 2022-2023,

Mme Dufour informe des activités lors des pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024 (thèmes, etc.). Elles seront déposées lors du dernier CÉ.

Mme Dufour propose l'adoption de la proposition.

Mme Sarrasin adopte la proposition.

16. Autre : Débarcadère

M. Lebel soulève le manque de sécurité, plus particulièrement en hiver. Il y a un manque de visibilité et ce n'est pas toujours bien déneigé. Il arrive aussi que certaines voitures prennent le débarcadère pour aller plus vite et se sauver de la lumière rouge. Certaines voitures embarquent même sur le trottoir.

M. Lebel demande au CÉ d'élaborer une lettre. Celle-ci sera écrite par Mme Gendron, présidente du CÉ, appuyée par les membres du CÉ. Elle sera envoyée au CSSC. Un suivi sera fait une fois la lettre envoyée. La sécurité des enfants sera au cœur de cette lettre.

17. Levée de l'assemblée

005 - CE Levée de l'assemblée proposée par Mme Gendron à 20h36.

22/23-38

Adoptée à l'unanimité.

Shana Banville, secrétaire de la réunion.

Alexandre Pelchat
Directeur

Tanya Gendron
Présidente

Date